De même que la Communauté économique européenne et le Japon, l'Amérique latine représente pour nous une région clé dans la poursuite de cette politique. Depuis que nous avons décidé, en 1970, de renforcer nos liens avec les autres pays de l'hémisphère occidental, nous avons nommé un ambassadeur à titre d'observateur permanent à l'Organisation des Etats américains (OEA) et nous détachons maintenant des représentants auprès de tous ses organismes spécialisés importants; nous sommes devenus membre de la Banque interaméricaine de développement, envers laquelle nous avons pris des engagements de l'ordre de 300 millions de dollars; nous avons mis au point un certain nombre de programmes d'aide bilatérale dans la région et nous avons aidé le Pacte andin à financer des études d'intégration.

En principe, le Canada appuie toute initiative favorisant la coopération économique ou politique en Amérique latine. C'est pourquoi il a été membre pendant quelque temps de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine, qu'il continue d'appuyer le Pacte andin et qu'il a offert son concours à des projets de développement technique du Système économique latino-américain (SELA). Il est par ailleurs disposé à envisager de nouveau la question de son adhésion à l'Organisation des Etats américains une fois que celle-ci aura précisé le rôle qu'elle jouera dans l'avenir.

Si notre intérêt pour les affaires interaméricaines est relativement récent, nos relations avec votre pays, compte tenu du fait que nous sommes une nation jeune, ne datent pas d'hier. En effet, le Pérou est l'un des premiers pays avec lesquels nous avons noué des relations, à l'époque de la Seconde Guerre mondiale, lorsque notre politique étrangère a